

## « L'exclusion de Taïwan de l'OMS questionne sur l'indépendance de l'organisation par rapport à Pékin »

(Vincent Rollet) Alors que se tient, du 21 au 30 mai, l'Assemblée mondiale de la santé, Vincent Rollet, spécialiste en relations internationales, pointe, dans une tribune au « Monde », les contradictions de l'organisation internationale, qui promeut la « santé pour tous » tout en tenant à l'écart un pays qui pourrait jouer un rôle essentiel dans le domaine de la santé mondiale.

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage en haut à droite de celui-ci.

La reproduction totale ou partielle d'un article, sans l'autorisation écrite et préalable du Monde, est strictement interdite.

Pour plus d'informations, consultez nos conditions générales de vente.

Pour toute demande d'autorisation, contactez [syndication@lemonde.fr](mailto:syndication@lemonde.fr).

En tant qu'abonné, vous pouvez offrir jusqu'à cinq articles par mois à l'un de vos proches grâce à la fonctionnalité « Offrir un article ».

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/05/18/l-exclusion-de-taiwan-de-l-oms-questionne-sur-l-independance-de-l-organisation-par-rapport-a-pekinn\\_6173851\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/05/18/l-exclusion-de-taiwan-de-l-oms-questionne-sur-l-independance-de-l-organisation-par-rapport-a-pekinn_6173851_3232.html)

Récemment, un nombre croissant d'institutions, d'associations et de leaders politiques européens, à l'instar du Parlement européen, de nombreux parlementaires en Allemagne, en Belgique, en France, au Royaume-Uni, en Hongrie et dans les pays baltes (Estonie, Lituanie et Lettonie), ou encore de l'Association médicale mondiale et du Comité permanent des médecins européens, ont décidé de soutenir la participation de Taïwan à l'Assemblée mondiale de la santé (AMS). Ce dernier organisme n'est autre que l'organe décisionnel suprême de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont la prochaine session se tiendra du 21 au 30 mai à Genève.

Si cette prise de position n'a pas fait les grands titres de l'actualité européenne récente, elle mérite cependant d'être mise en avant, pour au moins trois raisons principales. Tout d'abord, elle est une prise de position européenne significative contre l'injustice sanitaire subie par Taïwan, qui découle de son exclusion de l'OMS ainsi que de la majorité des activités de cette organisation et de ses réseaux de surveillance sanitaire depuis de nombreuses années.

La raison principale de cette mise à l'écart est bien connue : le refus de Pékin de voir les autorités sanitaires taïwanaises participer aux activités d'une agence onusienne tant que Taipei n'aura pas reconnu le principe d'« une seule Chine », qui considère Taïwan comme partie intégrante de la Chine.

Taïwan joue un rôle essentiel dans la santé mondiale

Par le passé, la reconnaissance par l'ancien président taïwanais, Ma Ying-jeou, de l'existence du « consensus de 1992 », qui statuait que la Chine continentale et Taïwan faisaient partie d'« une seule Chine », avait permis à Taïwan de participer à l'AMS en tant qu'observateur et sous le nom de « Taipei chinois » (de 2009 à 2016).

Le refus de l'actuelle présidente taïwanaise, Tsai Ing-wen, de reconnaître ce consensus et sa volonté de défendre plutôt le statut de pays démocratique et souverain de Taïwan ont eu pour conséquence, à partir de 2017, la nouvelle exclusion de Taïwan de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) ainsi que des activités de l'OMS et de ses réseaux de surveillance. Un choix politique de l'OMS qui isole plus de 23,9 millions de citoyens et de résidents étrangers à Taïwan du système de gouvernance sanitaire mondiale, et contre lequel des voix européennes se sont donc élevées.